

**DELIBERATION PORTANT RENOUVELLEMENT DU DIPLÔME D'UNIVERSITE
ERGONOMIE - ANALYSER L'ACTIVITE ET LE TRAVAIL PORTE PAR L'UFR STAPS**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 27 MAI 2025,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le Décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les Statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le Règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la Délibération du Conseil d'Administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'Université, Mathias BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de renouveler le Diplôme d'Université « Ergonomie - Analyser l'activité et le travail » porté par l'UFR STAPS, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 44

Votes : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD



Le 2 juin 2025

DOSSIER DE VALIDATION DU Volet pédagogique

DU Ergonomie

Analyser l'activité et le travail

- renouvellement -

UFR de rattachement : UFR STAPS
Etablissements partenaires :
Responsable du diplôme : Fabien COUTAREL
Validation à compter du : 27/05/2025
Validation accordée jusqu'à fin : 2027-2028
Délibération CFVU N° 2025-05-27_03

A - Présentation du projet

I - Contexte général - Objectifs de la formation

Le travail est tant un objet de recherche qu'une question centrale de notre société. En tant que science du travail, l'ergonomie est en prise directe avec ces enjeux. Née en France dans les années 1960 dans un contexte de développement industriel et de revendications sociales en faveur de la santé au travail, l'ergonomie s'est développée depuis tant sur le plan académique que sur le plan de la pratique professionnelle. Son développement en France s'est construit selon une ambition double :

- Disciplinaire : inscrite dans le courant scientifique de l'ergonomie de l'activité.
- Professionnelle : définissant un champ de pratique en constant développement (un métier protégé par un titre : Ergonome) et un champ de formation continue et initiale (des DU et des Masters, une certification nationale des masters).

Les questions de santé au travail des années 1960 restent vives, partiellement renouvelées, et renforcées par les mutations et transitions contemporaines de nos sociétés, où le travail, parce qu'il y est fortement structurant de nos quotidiens, est nécessairement impacté. Si la concurrence internationalisée dans les années 1990 avait déjà marqué le début d'une période de dégradation générale des conditions de travail, le régime de crises qui marque notre période actuelle continue d'interroger cette figure centrale de notre société et son statut pour chacun : le travail reste-t-il aujourd'hui un levier d'émancipation, d'individuation, de construction de sa santé au sens large ? Quelle « conditions » réunir/concevoir pour renouer avec ces enjeux ? les conditions de travail sont aussi de l'ordre de la condition du travail.

Les chiffres de la santé au travail restent mauvais, et continuent de se dégrader pour certains. Les troubles musculo-squelettiques représentent 88% des maladies professionnelles indemnisées, mais, au-delà, la mise à mal de l'expérience du travail est relativement généralisée : troubles psychologiques liés au travail (les « RPS » et leurs formes diverses), exposition à des agents chimiques dangereux, handicap et maintien dans l'emploi en sont les symptômes les plus visibles. Toutes les enquêtes nationales (DARES, Plans Santé Travail), européennes (Eurofound) et toute la communauté scientifique nationale et internationale sont unanimes depuis les années 2000, quant à cette dégradation, selon une tendance qui ne faiblit pas d'une part, et qui place par ailleurs systématiquement la France parmi les plus mauvais élèves d'autre part.

De manière plus sourde, la question de l'engagement dans le travail se pose partout et pour toute organisation, quand, notamment, se perdent de vue la qualité du travail pour la personne qui le réalise et les injonctions produites par une organisation traversée de logiques contradictoires délicates à gérer. Les signaux faibles méritent d'être perçus pour réellement s'inscrire dans une prévention primaire.

La prévention des atteintes à la santé au travail, la construction de sa santé par le travail et la construction des performances qui soutiennent ces ambitions nécessitent la compréhension des enjeux de l'activité en situation, articulant les échelles (individuelles, collectives, organisationnelles), les dimensions (physiques, psychologiques), les enjeux (les performances). Cela ne peut se faire que dans une approche systémique du travail, et avec la mobilisation des personnes et des collectifs eux-mêmes. Tout cela qualifie l'ergonomie de l'activité.

L'ergonomie a développé des méthodes d'analyse et d'intervention, qui structurent aujourd'hui ce champ en plein développement. La demande sociale en matière de formation est élevée, tant en termes de formation continue que de formation initiale. Le DU d'ergonomie s'inscrit dans l'architecture de formation de l'UCA et de

l'UFR STAPS. Il vise la construction de bases généralistes d'analyse ergonomique du travail et de l'activité en réponse à une demande (d'origine variée : entreprise, collectivité, association, etc.), ainsi que le partage de cette analyse afin de favoriser la mise en œuvre des transformations ciblées. Il est destiné à des professionnelles, souhaitant développer leur pratique dans cette direction. Le public visé est donc très large : professionnels de la santé au travail, de la sécurité au travail, élus du personnels, managers, consultants, etc., des secteurs publics ou privés, qui considèrent que ces compétences de base en analyse ergonomique du travail les aideront dans l'exercice de ses fonctions.

Sous réserve d'acceptation dans les masters par la commission de recrutement, la personne diplômée peut poursuivre son parcours en intégrant le master IEAP pour devenir ergonome. Le fonctionnement en alternance du M2 favorise aussi ce type de projet pour la formation continue : le DU est compatible avec le maintien de son activité antérieure, et le stage se déroule le plus souvent auprès de son employeur ; le M2 en alternance est une année à plein temps qui fournit une rémunération.

Dans le cadre la réouverture du DU, nous souhaitons mettre en œuvre quelques modifications : abaissement du nombre d'heures d'enseignement de 20 % et organisation en blocs de compétences dont l'acquisition est ordonnée afin de rendre possible des inscriptions au bloc.

L'objectif de ce diplôme universitaire est de former des « acteurs ergonomiques » c'est-à-dire des protagonistes (quel que soit leur horizon professionnel et leur formation initiale) ayant des bases en analyses du travail permettant de penser et agir autrement sur une problématique de travail dans une entreprise. Cette formation ne vise donc pas à former des intervenants-ergonomes (ces derniers sont titulaires d'un Master 2 en ergonomie), mais des professionnels à même de réaliser des analyses du travail, utiles dans différents types de projets, par exemple en collaborant avec des ergonomes.

Deux autres enjeux importants pour l'équipe sont :

- de développer la capacité des acteurs du champ sportif à porter les questions de travail qui y sont vivement présentes tout en étant extrêmement peu prises en charge, parce que culturellement non construites.
- De favoriser une meilleure prise en compte des questions du corps et de l'engagement subjectif associé pour les acteurs habituels de la santé au travail.

II - Composante porteuse du projet

L'UFR STAPS est le porteur unique. Le DU a été créé en 2008. Il a été suspendu en 2020 suite à la prise de disponibilité d'un des 3 collègues MCF ergonomes. L'équipe a retrouvé aujourd'hui son potentiel et souhaite donc rouvrir ce DU.

A sa suspension, ce DU faisait le plein chaque année (15 personnes, toutes en formation continue). La demande des partenaires en termes de formation continue est réelle. D'autres nombreux partenaires sont mobilisables, puisque le master IEAP, qui forme des ergonomes depuis 2012, bénéficie d'un réseau important du fait des structures ayant accueillis stages et alternances.

L'équipe pédagogique est celle du master IEAP. Elle est composée d'ergonomes, détenteurs du Titre d'Ergonome Européen en Exercice, et d'enseignants-chercheurs en anthropologie cognitive des pratiques corporelles, spécialisés dans l'analyse de l'activité et de l'expérience. Tous sont membres du laboratoire ACTÉ de l'UCA et portent par ailleurs en commun différents projets de recherche en lien étroit avec cette formation.

III - Autres composantes de l'UCA participant à la formation

aucune

IV - Partenaires de la formation

Les conventions suivantes nous lient au monde socio-économique :

Institutions du champ de la santé au travail :

- ARACT Auvergne
- MSA Auvergne
- CARSAT Auvergne

Entreprises :

- Aubert & Duval
- Michelin (Factolab, conventions CIFRE)

V - Responsable du DU

Nom, Prénom : COUTAREL Fabien

Statut : MCU HDR

Coordonnées : fabien.coutarel@uca.fr, 04 73 40 77 35, UFR STAPS - Aubière

VI - Composition du conseil de perfectionnement

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

- Fabien COUTAREL, MCU HDR, responsable, UCA
- Antoine BONNEMAIN, MCU, UCA
- Géraldine RIX-LIEVRE, PU, UCA
- Damien CROMER, MAST UCA ?
- Johanna DENARIE, MAST UCA ?

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

- Romain DOMINGUES, Ergonome consultant, RDG Ergonomie
- Dorian MAGNE, Ergonome, Responsable pole Prévention, IAST La prévention Active
- Didier LAFONT, Ergonome, Michelin

2 étudiants élus de la promotion en cours.

VII - Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : 2018

Première année universitaire concernée par la demande : 2025-2026

Niveau de la formation : 1^{er} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	Réorientation	bac +3, intérêt pour l'ergonomie
RE	Tout professionnel	bac +2, intérêt pour l'ergonomie
FC		

Durée de la formation : 1 année universitaire, 204h

Calendrier de la formation : de novembre à juin, rapport et soutenance en septembre

Lieu de la formation : UFR STAPS, Campus des Cézeaux, Aubière

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : oui, si places restantes

Ouverture en formation continue (FC) : oui

Inscription au DU dans sa totalité	
Tarif 1 (tarif plein)	3 000 €
Tarif 2 (tarif UCAA inscrits dans l'année ou l'année précédente)	800 €

Inscription par bloc – Tarif plein	
Tarifs au bloc de compétences 1	900 €
Tarifs au bloc de compétences 2	1 500 €
Tarifs au bloc de compétences 3	1 000 €

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 9 apprenants tarif plein (ou équivalent) ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 15

Période d'inscription / de candidature : mars-juillet

Contact Scolarité : Véronique Courteix, +33 (0)4 73 40 75 86, veronique.courteix@uca.fr

B - Description de la formation

I - Organisation générale de la formation

Toute la promotion suit la même organisation :

- 6 semaines de novembre à avril, à raison d'une semaine par mois environ
- 2 regroupements de 2 jours sur la période mai-juin
- 2 jours de soutenances en septembre

II - Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Bloc de compétences	Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances				
		Total	CM	TD	TP	Théo rique	Pratique		Période d'examens	Coeff de l'UE
							Nature et durée de l'épreuve	Coeff		
Bloc 1. Caractériser le champ et l'histoire de l'ergonomie	UE 1 : Introduction et Histoire de l'ergonomie	24	24				mise en situation avec production écrite ou orale, 6h		décembre	1
	UE 2 : L'ergonomie de l'activité : une approche du travail réel	30	12	12	6					
Bloc 2. Comprendre l'activité et le travail et participer à sa transformation	UE 3 : Découverte de l'analyse ergonomique du travail	30	12	12	6		mise en situation avec production écrite ou orale, 6h		janvier	1
	UE 4 : Analyse de l'activité et de l'expérience	30	12	12	6		mise en situation avec production écrite ou orale, 6h		février	1
	UE 5 : Dialogue et méthodes développementales pour l'action ergonomique	30	12	12	6		mise en situation avec production écrite ou orale, 6h		mars	1
Bloc 3. Devenir un acteur ergonomique sur le terrain	UE 6 : Conduire l'analyse d'une situation de travail à partir d'une demande co-construite	30	12	12	6		mise en situation avec production écrite ou orale, 6h		avril	1
	UE 7 :Devenir un acteur ergonomique – stage et suivi	30		30			Mémoire et soutenance 40 minutes		septembre	4
	Total	204	84	90	30					

III - Règles de délivrance du diplôme

Pour valider le DU Ergonomie, il faut valider chacun des blocs de compétences (pas de compensation entre blocs). Les UE se compensent au sein d'un bloc.

Si inscription au bloc :

- la validation du bloc 1 est nécessaire pour l'inscription au bloc 2 ;
- la validation du bloc 2 est nécessaire pour l'inscription au bloc 3

En cas d'échec à la première session, une seconde session est prévue, dans les mêmes conditions qu'en session initiale.

Le stage de 150h, donne lieu à un rapport et une soutenance

IV - Compétences acquises pendant la formation

Blocs de Compétences	Compétences coeur	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5	UE 6	UE 7
Caractériser le et l'approche de l'ergonomie de l'activité	Décrire le contexte d'émergence de l'ergonomie et du métier d'ergonome	X						
	Mobiliser les concepts centraux de l'ergonomie pour parler du travail		X					X
Comprendre l'activité et le travail	Manipuler correctement les outils basiques d'analyse du travail			X	X	X		X
	Articuler les niveaux de l'analyse du travail, de l'analyse de l'activité et de l'analyse de l'expérience			X	X	X		X
	Argumenter la fonction du dialogue dans la démarche d'enquête en ergonomie							X
Devenir un acteur ergonomique sur le terrain	Mettre en œuvre les étapes de la démarche à partir d'une demande jusqu'au analyses du travail						X	X
	Mettre en œuvre une méthodologie de confrontation individuelle et collective à l'activité réelle					X	X	X
	Mettre en circulation ses productions et participer aux transformations dans une collaboration multi métiers					X	X	X
	Coopérer avec un ergonome						X	X

V - Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etb de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Matière	Volume horaire (CM/TD/TP)
COUTAREL Fabien	UCA	MCU HDR	Ergonome	1, 2, 7	Ergonomie	27/33/6
BONNEMAIN Antoine	UCA	MCU	Ergonome	5, 7	Ergonomie	12/42/6
GOUTILLE Fabienne	UCA	MCU	Ergonome	2	Ergonomie	3/3/0
RIX-LIEVRE Géraldine	UCA	PU	Anthropologue	4	Anthropologie cognitive	12/12/6
DOMINGUES Romain	RDG Ergonomie	Consultant & Enseignant contractuel	Ergonome	3	Ergonomie	12/42/6
DENARIE Johanna	Ousia Conseil	Consultant & MAST UCA	Ergonome	2, 6	Ergonomie	12/12/6
CROMER Damien	Ousia Conseil	Consultant & MAST UCA	Ergonome	2	Ergonomie	6/6/0

Dans le tableau qui précède :

- Nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : environ 160h présentiels (heures complémentaires pour ces EC titulaires qui font leur service dû dans des diplômes nationaux)
- Nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : environ 112 heures présentiels (les 3 derniers intervenants figurant dans ce tableau font déjà leur service dû dans un diplôme national en tant que MAST ou enseignants contractuels) et ont pour activité principale leur cabinet de conseil en ergonomie)

Cette projection sera ajustée durant les prochains mois, dans le cadre de la réouverture, pour élargir les intervenants extérieurs et tenir des charges raisonnables d'enseignement pour les personnels UCA. Nous n'avons pas poussé davantage les contacts à ce stade. Cette première simulation des heures permet d'assurer un fonctionnement, mais l'enjeu est d'étudier les possibilités d'élargissement des intervenants. Nous avons souhaité attendre la validation de la réouverture avant de solliciter plus loin des intervenants extérieurs. Notre réseau permettra de répondre à cet enjeu.

VI - Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation.

- Président du jury : COUTAREL Fabien, UCA MCU HDR, responsable de la formation
- Vice-Président du jury : BONNEMAIN Antoine, UCA, MCU
- RIX-LIEVRE Géraldine
- DOMINGUES Romain
- DENARIE Johanna
- CROMER Damien

VII - Modalités d'admission

Sélection sur dossier de candidature suivi d'un entretien individuel :

- dossier : état-civil, expériences professionnelles, parcours d'études et résultats, lettre de motivation, projet personnel
- entretien : 20 minutes

Sélection au fil de l'eau dès le lancement des inscriptions et jusqu'à atteinte de la capacité d'accueil. Inscription acquise sous réserve de validation du financement. Liste d'attente après atteinte de la capacité d'accueil

VIII - Mobilité à l'international

aucune

IX - Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC.

Avis favorable du Conseil de Gestion de la composante : 01/04/2025

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 27/05/2025

Validation accordée pour une durée de 3 ans, jusqu'à fin 2027-2028

Signature de la Vice-Présidente Formation en charge du CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Leprieux', is written over a faint, light blue circular stamp. The signature is fluid and stylized, with a long horizontal stroke extending to the right.